

Procès-verbal
Séance ordinaire du conseil municipal
Lundi 11 janvier 2016 à 19 h 30
À l'Hôtel de Ville

Considérant que le conseil municipal est élu selon les règles de droit en vigueur au Québec.

En présence de Mme Francine Girard (siège 1), M. Claude Lacroix (siège 2), M. Mario Lemire (siège 3), M. Bruno Martel (siège 4) et de M. Stéphane Hamel (siège 6).

En l'absence de M. Mike-James Noonan (siège 5).

Formant quorum sous la présidence du Maire, monsieur Clive Kiley.

En présence du directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine et de l'adjointe au greffe, Mme Diane Brûlé.

01-01-16

1. Ouverture de la séance ordinaire

À 19 h 30, le maire, M. Clive Kiley, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance ordinaire, conformément au calendrier des séances ordinaires prévu aux articles 145 et 148 du Code municipal du Québec (ci-après nommé CMQ).

02-01-16

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. le conseiller Claude Lacroix ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous :

- 1) **Adoption de l'ordre du jour**
- 2) **Adoption de procès-verbaux**
 - 2.1 Séance ordinaire du 7 décembre 2015;
 - 2.2 Séance extraordinaire du 14 décembre 2015;
- 3) **Urbanisme**
 - 3.1 Dépôt – Rapport des permis et certificats du mois de décembre 2015;
 - 3.2 Résolution – Nomination d'un fonctionnaire désigné aux fins de l'application de la résolution de contrôle intérimaire C-2015-94 de la Communauté métropolitaine de Québec;
 - 3.3 Résolution – Adoption du Premier projet – Règlement 513 modifiant le Règlement sur les usages conditionnels (421) de manière à rendre admissible l'usage « Chalet de villégiature » dans les zones F-61, F-65, F-66, F-67, F-68, F-82, F-83, F-84 et F-86 – Détermination de l'échéancier d'adoption – Détermination de la date de consultation publique;
 - 3.4 Résolution – Déclaration au sujet de l'usage « Chalet de villégiature »;
- 4) **Travaux publics**
 - 4.1 Voirie
 - 4.1.1 Résolution – Autorisation de modification au contrat de déneigement des rues publiques de la Municipalité;
 - 4.2 Parcs
 - 4.3 Aqueducs et égouts

- 5) Loisirs et événements spéciaux**
 - 5.1** Loisirs
 - 5.2** Événements spéciaux

- 6) Sécurité publique et Incendies**
 - 6.1** Rapport du conseiller responsable;
- 7) Environnement et hygiène du milieu**
 - 7.1** Gestion des matières résiduelles
 - 7.1.1** Rapport du conseiller responsable;
 - 7.2** Conseil de bassin versant
 - 7.2.1** Rapport de la conseillère responsable;
- 8) Culture et vie communautaire**
 - 8.1** Rapport du conseiller responsable;
 - 8.2** Résolution – Octroi d’une subvention de 500\$ au Club de curling Victoria pour l’année 2016;
 - 8.3** Résolution – Octroi d’une subvention de 5 000\$ à la Société historique de Shannon pour l’année 2016;
 - 8.4** Résolution – Octroi d’une subvention de 3 000\$ au Club d’âge d’or de Shannon pour l’année 2016;
 - 8.5** Résolution – Octroi d’une subvention de 2 000\$ à la Parade St-Patrick pour l’année 2016;
 - 8.6** Résolution – Octroi d’une subvention de 3 000\$ au Shannon Irish Dancers pour l’année 2016;
 - 8.7** Résolution – Octroi d’une subvention de 5 000\$ à la Catholic’s Women League pour l’année 2016;
 - 8.8** Résolution – Octroi d’une subvention de 2 500\$ à la Catholic’s Women League pour l’organisation du 50^e Irish Show;
 - 8.9** Résolution – Octroi d’une subvention de 2 000\$ à la Catholic’s Women League pour le concert Comhaltas 2016;
 - 8.10** Résolution – Octroi d’une subvention de 3 000\$ au comité organisateur Vieux-Québec FEIS pour l’organisation de l’événement Vieux-Québec FEIS 2016;
- 9) Enjeux régionaux et métropolitains**
- 10) Correspondance – Dépôt de la liste du mois de décembre 2015**
- 11) Comptes du mois de janvier 2016 – Dépôt et autorisation de paiement**
- 12) Organisation administrative**
 - 12.1** Dépôt – Rapport du directeur général sur l’utilisation des pouvoirs délégués pour le mois de décembre 2015;
 - 12.2** Résolution – Nomination de monsieur Patrick Asselin à titre de responsable d’activité budgétaire au sens du Règlement sur l’administration (486);
 - 12.3** Résolution – Levée de probation de monsieur Vincent Hardy, archiviste au Service des Finances et du Greffe;
 - 12.4** Résolution – Embauche de madame Marie France Lambert, à titre d’agente de communications, au Service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire, poste temporaire pour une durée de 6 mois;
 - 12.5** Avis de motion – Règlement 514 modifiant le Règlement sur les règles de fonctionnement des séances du conseil (405);
 - 12.6** Avis de motion – Règlement 515 modifiant le Règlement sur le traitement des élus municipaux (386) concernant la rémunération pour la participation à un comité consultatif;
 - 12.7** Résolution – Abrogation des résolutions 11-01-2011, 66-02-15 et 67-02-15 sur la détermination de l’indemnité des membres des comités consultatifs;
- 13) Finances et Greffe**
 - 13.1** Résolution – Emprunt d’un montant de 174 000\$ au Fonds de roulement de la Municipalité pour la réalisation du PTI 2016-2017-2018;
 - 13.2** Résolution – Autorisation au Service des Finances et du Greffe de procéder à la vente du véhicule « poste de commandement » du Service des Incendies;
 - 13.3** Résolution – Modification de la résolution 414-12-2015 – Approbation - Deuxième programmation de la Municipalité au Programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2014-2018;

14) Énergie et télécommunications

14.1 Énergie Shannon Power

14.1.1 Résolution – Mandat à Consortium Roche-Hydrosys pour le dépôt des réponses aux questions et commentaires du MDELCC sur l'étude d'impact sur l'environnement;

14.2 Shannon Vision

15) Varia et déclarations des conseillers

15.1 Résolution – Demande au gouvernement du Québec de procéder aux modifications législatives nécessaires afin de faire cesser toute forme de double paiement de droits de mutations liés à une séparation de couple;

16) Période de questions

17) Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption des procès-verbaux

03-01-16

2.1 Séance ordinaire du 7 décembre 2015

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter et de signer le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2015 ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

04-01-16

2.2 Séance extraordinaire du 14 décembre 2015

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter et de signer le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

3. Urbanisme et Environnement

05-01-16

3.1 Dépôt – Rapports des permis et certificats du mois de décembre 2015

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les rapports des permis et certificats du mois de décembre 2015.

Documents déposés : DOC 05-01-16

3.2 Nomination d'un fonctionnaire désigné aux fins de l'application de la résolution de contrôle intérimaire C-2015-94 de la Communauté métropolitaine de Québec

Considérant l'article 5 de la résolution C-2015-94 de la Communauté métropolitaine de Québec ;

06-01-16

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) De nommer l'ensemble des inspecteurs du service de l'Urbanisme et de l'Environnement à titre de fonctionnaire désigné aux fins de l'application de la résolution de contrôle intérimaire C-2015-94 de la Communauté métropolitaine de Québec ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

07-01-16

3.3 Adoption du Premier projet – Règlement 513 modifiant le Règlement sur les usages conditionnels (421) de manière à rendre admissible l'usage « Chalet de villégiature » dans les zones F-61, F-65, F-66, F-67, F-68, F-82, F-83, F-84 et F-86 – détermination de l'échéancier d'adoption – Détermination de la date de consultation publique

La zone F-46 est ajoutée à la liste des zones visées par le projet de Règlement 513 ;

Monsieur le conseiller Bruno Martel déclare son intérêt à l'effet qu'il possède un terrain dans l'une des zones visées par le projet de règlement ;

Considérant le *Règlement sur les usages conditionnels (421)* adopté le 5 mars 2012 ;

Considérant qu'un avis de motion a été préalablement donné à la séance de ce Conseil tenue le 7 décembre 2015 ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter, tel que déposé, le premier projet de Règlement 513 modifiant le *Règlement sur les usages conditionnels (421)* de manière à rendre admissible l'usage « Chalet de villégiature » dans les zones F-46, F-61, F-65, F-66, F-67, F-68, F-82, F-83, F-84 et F-86 et faisant partie intégrante de la présente ;
- 2) D'adopter l'échéancier pour le règlement susmentionné ;
- 3) De tenir l'assemblée publique de consultation le 1^{er} février 2015 à l'Hôtel de Ville sis au 50, rue Saint-Patrick ;

- 4) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Majoritairement adoptée

Monsieur le conseiller Bruno Martel s'abstient de voter.

08-01-16

3.4 Déclaration au sujet de l'usage « Chalet de villégiature »

Considérant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Jacques-Cartier adopté le 15 juillet 2014 ;

Considérant l'article 9 du *Règlement sur les usages conditionnels* (421) définissant l'usage conditionnel « Chalet de villégiature » comme suit :

« Un chalet de villégiature est un bâtiment implanté sur un terrain privé, utilisé comme lieu occasionnel de résidence, comprenant un seul logement et servant avant tout comme complément à des activités de récréation, de loisir, de chasse ou de pêche. »

Considérant l'article 21.6 du *Règlement sur les usages conditionnels* (421) définissant certains critères d'évaluation dudit usage conditionnel comme suit :

« a) En aucun temps, cet usage ne peut être reconnu comme étant une résidence permanente et aucune adresse permanente ne peut y être attribuée.

b) Tout terrain loti pour accueillir un usage « chalet de villégiature » doit avoir une superficie minimale de 10 000 m² et une façade minimale de 50 m. »

Considérant l'article 20.1.1 du *Règlement de zonage* (352) qui détermine la superficie d'un chalet de villégiature;

« a) la superficie de plancher maximale est limitée à 75 m² » ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Claude Lacroix ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) D'inclure le préambule à la présente pour qu'il en fasse partie intégrante ;
- 2) De déclarer que les chalets de villégiature, conformément au *Règlement de zonage* et au *Règlement sur les usages conditionnels*, peuvent être habitables à l'année ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

4. Travaux publics

4.1 Voirie

4.1.1 Autorisation de modification au contrat de déneigement des rues publiques de la Municipalité

09-01-16

Considérant le contrat d'entretien et de déneigement sur le territoire de la Municipalité octroyé à la compagnie NASCO Inc., pour une période de cinq ans, résolution 281-09-15 ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser la modification audit contrat afin d'ajouter la rue Barry (0.166 km) et la Place Vanier (1.35km) à la catégorie « NIVEAU 2 – Chaussée sur fond de neige durcie » ;
- 2) D'ajuster le coût de ces travaux à celui prévu au contrat pour cette catégorie, en fonction du kilométrage déterminé ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

4.2 Parcs

M. le Maire félicite les travailleurs du Service des Travaux publics qui, dès l'arrivée de la neige entre Noël et le jour de l'An, ont permis aux citoyens de profiter rapidement des patinoires.

4.3 Aqueducs et égouts

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

5. Loisirs et événements spéciaux

5.1 Loisirs

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

5.2 Événements spéciaux

Mme la conseillère Francine Girard informe les citoyens que le comité du Winterfest est à la recherche de bénévoles, entre autres, pour les mascottes.

6. Sécurité publique et Incendies

6.1 Rapport du conseiller responsable

M. le conseiller Bruno Martel dresse le bilan des activités et opérations du Service des Incendies survenues dans le mois de décembre.

Il avise également les citoyens qu'il n'aura plus de tolérance quant au stationnement interdit dans le stationnement de la Caserne des pompiers. Dorénavant, des constats d'infraction seront automatiquement émis.

7. Environnement et hygiène du milieu

7.1 Gestion des matières résiduelles

7.1.1 Rapport du conseiller responsable

M. le conseiller Mario Lemire rappelle aux citoyens de porter une attention particulière au nouvel horaire inscrit au calendrier municipal 2016 pour la cueillette des matières résiduelles.

7.2 Conseil de bassin versant

7.2.1 Rapport de la conseillère responsable

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

8. Culture et vie communautaire

8.1 Rapport du conseiller responsable

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

10-01-16
ABROGÉE

8.2 Octroi d'une subvention de 500\$ au Club de curling Victoria pour l'année 2016

Considérant l'apport communautaire du Club de curling Victoria au sein de la Municipalité ;

Considérant les divers besoins du club, entre autres, pour la tenue du tournoi provincial à Shannon ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 3) D'accorder une subvention de 500 \$, prévue au budget de 2016, payable à « Club de curling Victoria » ;
- 4) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

11-01-16

8.3 Octroi d'une subvention de 5 000\$ à la Société historique de Shannon pour l'année 2016

Considérant l'apport communautaire de la Société historique de Shannon au sein de la Municipalité ;

Considérant les divers besoins de l'organisme pour la réalisation de ses activités ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Claude Lacroix ;

Il est résolu :

- 1) D'accorder une subvention de 5 000 \$, prévue au budget de 2016, payable à « Société historique de Shannon » ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

12-01-16

8.4 Octroi d'une subvention de 3 000\$ au Club d'âge d'or de Shannon pour l'année 2016

M. Le maire, Clive Kiley s'abstient de voter sur ce point.

Considérant l'apport communautaire du Club d'âge d'or de Shannon au sein de la Municipalité ;

Considérant les divers besoins de l'organisme pour la réalisation de ses activités ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Claude Lacroix ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'accorder une subvention de 3 000 \$, prévue au budget de 2016, payable à « Club d'âge d'or de Shannon » ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Majoritairement adoptée

13-01-16

8.5 Octroi d'une subvention de 2 000\$ à la Parade St-Patrick pour l'année 2016

Considérant la signification particulière de la tenue de l'événement « Le Défilé de la Saint-Patrick de Québec » pour la Municipalité ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'octroyer une subvention de 2 000 \$, prévue au budget, payable à « Le Défilé de la Saint-Patrick de Québec » pour l'édition 2016 ;

- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

14-01-16

8.6 Octroi d'une subvention de 3 000\$ au Shannon Irish Dancers pour l'année 2016

Considérant l'apport communautaire du groupe Shannon Irish Dancers au sein de la Municipalité ;

Considérant les divers besoins de ce groupe pour la réalisation de ses activités ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'accorder une subvention de 3 000 \$, prévue au budget de 2016, payable à « Shannon Irish Dancers » ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

15-01-16

8.7 Octroi d'une subvention de 5 000\$ à la Catholic's Women League pour l'année 2016

Considérant l'apport communautaire de la Catholic's Women League au sein de la Municipalité ;

Considérant les divers besoins de l'organisme pour la réalisation de ses activités ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'octroyer une subvention de 5 000\$, prévue au budget 2016, payable à « Catholic's Women League » pour la réalisation de ses activités ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

16-01-16

8.8 Octroi d'une subvention de 2 500\$ à la Catholic's Women League pour l'organisation du 50^e Irish Show

Considérant l'importance de l'organisation du 50^e Irish Show pour la Municipalité ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Claude Lacroix ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) D'octroyer une subvention de 2 500\$, prévue au budget 2016, payable à « Catholic's Women League » pour l'organisation de cet événement ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

17-01-16

8.9 Octroi d'une subvention de 2 000\$ à la Catholic's Women League pour le concert Comhaltas 2016

Considérant l'importance du concert Comhaltas pour la Municipalité lequel rassemble les plus grands musiciens irlandais ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'octroyer une subvention de 2 000\$, prévue au budget 2016, payable à « Catholic's Women League » pour l'organisation dudit concert ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

18-01-16

8.10 Octroi d'une subvention de 3 000\$ au comité organisateur Vieux-Québec FEIS pour l'organisation de l'événement Vieux-Québec FEIS 2016

Considérant la demande d'aide financière adressée par madame la trésorière, Wanda Leahy, du comité Vieux Québec Feis, pour l'organisation d'une compétition de danse irlandaise le 24 septembre 2016 ;

Considérant l'importance de la danse irlandaise dans la culture de la Municipalité ;

Considérant que Shannon constitue un lieu de prédilection pour la danse irlandaise ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'octroyer une subvention de 3 000\$, prévue au budget 2016, payable à « Vieux Québec Feis » pour la tenue dudit événement ;

- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

9. Enjeux régionaux et métropolitains

M. le Maire explique sommairement la mise en place du contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Québec et des impacts sur quelques terrains de la Municipalité.

19-01-16

10. Correspondance – Dépôt de la liste du mois de janvier 2016

La liste des correspondances reçues durant le mois de décembre 2015 est déposée.

Document déposé : DOC 19-01-16

20-01-16

11. Comptes du mois de décembre 2015 – Dépôt et autorisation de paiement

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) De payer les comptes apparaissant sur le bordereau daté du 7 janvier 2016 au montant total de 461 252.07 \$;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Document déposé : DOC 20-01-16

12. Organisation administrative

21-01-16

12.1 Dépôt – Rapport du directeur général sur l'utilisation des pouvoirs délégués pour le mois de décembre 2016

Conformément au Règlement no 486, M. le maire fait la lecture et dépose *le Rapport du directeur général sur l'utilisation des pouvoirs délégués* à tous les membres du conseil municipal.

Document déposé : DOC 21-01-16

22-01-16

12.2 Nomination de monsieur Patrick Asselin à titre de responsable d'activité budgétaire au sens du Règlement sur l'administration (486)

Considérant l'article 6 du Règlement 486 sur l'administration adopté le 6 octobre 2014 ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) De nommer monsieur Patrick Asselin à titre de responsable d'activité budgétaire pour le Service des Travaux publics ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

23-01-16

12.3 Levée de probation de monsieur Vincent Hardy, archiviste au Services des Finances et du Greffe

Considérant l'embauche de monsieur Hardy le 15 juin 2015, résolution 201-06-15 ;

Considérant que cette même résolution prévoyait une période de probation de 6 mois à compter de la date de l'embauche ;

Considérant l'évaluation de rendement et la recommandation positive émise par le directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) De lever la probation de monsieur Hardy, archiviste ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

24-01-16

12.4 Embauche de madame Marie France Lambert, à titre d'agente de communications, au Service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire, poste temporaire pour une durée de 6 mois

Considérant l'adoption d'un plan de communication le 2 décembre 2013 ;

Considérant les besoins de la Municipalité ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Il est résolu :

- 1) D'embauche de madame Marie France Lambert, à titre d'agente de communications, au Service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire, poste temporaire pour une durée de 6 mois ;
- 2) De rémunérer l'agente de communications conformément à la grille salariale établie pour la fonction d'adjoint au greffe et d'archiviste dans la Politique salariale 2016 ;

- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

25-01-16
AVIS DE
MOTION

12.5 Règlement 514 modifiant le Règlement sur les règles de fonctionnement des séances du conseil (405)

Conformément à l'article 445 du CMQ, M. le conseiller Bruno Martel donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal le Règlement 514 modifiant le Règlement sur les règles de fonctionnement des séances du conseil (405).

26-01-16
AVIS DE
MOTION

12.6 Règlement 515 modifiant le Règlement sur le traitement des élus municipaux (386) concernant la rémunération pour la participation à un comité consultatif

Conformément à l'article 445 du CMQ, M. le conseiller Claude Lacroix donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal le Règlement 515 modifiant le Règlement sur le traitement des élus municipaux (386) concernant la rémunération pour la participation à un comité consultatif.

27-01-16

12.7 Abrogation des résolutions 11-01-2011, 66-02-15 et 67-02-15 sur la détermination de l'indemnité des membres des comités consultatifs

Considérant les changements effectués dans le budget 2016 concernant les indemnités des membres aux comités consultatifs ;

En conséquence,

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'abroger les résolutions 11-01-2011, 66-02-15 et 67-02-15 sur la détermination de l'indemnité des membres des comités consultatifs ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

13. Finance et Greffe

28-01-16

13.1 Emprunt d'un montant de 174 000\$ au Fonds de roulement de la Municipalité pour la réalisation du PTI 2016-2017-2018

Considérant le Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 ;

Considérant les besoins de la Municipalité ;

En conséquence,

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) D'emprunter un montant de 174 000\$ au Fonds de roulement ;
- 2) De répartir cet emprunt de la façon suivante :

Dépense	Montant
Fermeture de fossés	20 000 \$
Remplacement de ponceaux	18 000 \$
Rénovation au Pavillon des arts	6 000 \$
Achat de radios au Service des Travaux publics	6 000 \$
Achat d'équipement, d'habits de combat et d'uniformes au Service des Incendies	92 000 \$
Rénovation de l'Hôtel de Ville	25 000 \$
Aménagement de sentier multifonctionnel	7 000 \$

- 3) De rembourser cet emprunt à compter de 2017 sur une période de cinq ans ;
- 4) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

29-01-16

13.2 Autorisation au Service des Finances et du Greffe de procéder à la vente du véhicule « poste de commandement » du Service des Incendies

Considérant la Politique sur la vente d'immeubles municipaux autrement que pour défaut de paiement de taxes adoptée le 8 septembre 2015 ;

**En conséquence,
Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;**

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser le Service des Finances et du Greffe à procéder à la vente du véhicule no 1120 « poste de commandement » du Service des Incendies ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

30-01-16

13.3 Modification de la résolution 414-12-2015 « Approbation - Deuxième programmation de la Municipalité au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2014-2018 »

Sur proposition de M. le conseiller Claude Lacroix ;

Appuyé par M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Il est résolu :

- 1) De modifier la résolution 414-12-2015 « Approbation - Deuxième programmation de la Municipalité au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2014-2018 » de manière à ajouter le paragraphe suivant à la suite du point 5 :

« La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain. » ;

- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

14. Énergie et télécommunications

14.1 Énergie Shannon Power

31-01-16

14.1.1 Mandat à Consortium Roche-Hydrosys pour le dépôt des réponses aux questions et commentaires du MDELCC sur l'étude d'impact sur l'environnement

Considérant le projet Énergie Shannon Power ;

Considérant le dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement dudit projet le 27 janvier 2015 ;

Considérant les questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDELCC) transmis le 14 juillet 2015 ;

Considérant que les réponses de la Municipalité aux questions et commentaires du MDELCC ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Claude Lacroix ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) De mandater Consortium Roche-Hydrosys pour le dépôt des réponses aux questions et commentaires du MDELCC sur l'étude d'impact sur l'environnement ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

14.2 Shannon Vision

Dès le mois de février, M. le conseiller Mario Lemire prévoit pouvoir informer les citoyens sur les produits et services en télécommunications qui seront offerts par la corporation.

Au nom de Madame la conseillère, de Messieurs les conseillers et du Maire, M. Lemire remercie M. Claude Lacroix pour son apport à titre de président.

15. Varia et déclarations des conseillers

32-01-16

15.1 Demande au gouvernement du Québec de procéder aux modifications législatives nécessaires afin de faire cesser toute forme de double paiement de droits de mutations liés à une séparation de couple

Considérant la loi concernant les droits sur les mutations immobilières ;

Considérant que, de l'avis de ce Conseil, cette loi comporte une disposition créant une injustice pour les couples propriétaires qui doivent se séparer et, en conséquence, procéder, conformément à loi, à une mutation immobilière ;

Attendu que le Conseil estime que cette loi provinciale doit être amendée afin de refléter davantage la réalité de notre époque ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) De demander au gouvernement du Québec de procéder aux modifications législatives nécessaires afin de faire cesser toute forme de double paiement de droits de mutation liés à une séparation de couple ;
- 2) De faire parvenir copie de cette résolution à la ministre de la Justice du Québec, au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et à l'Union des municipalités du Québec ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

33-01-16

16. Période de questions

À 20 h 20, M. le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément au Règlement sur les règles de fonctionnement des séances du conseil (405).

La période de questions, d'une durée maximale de soixante (60) minutes, s'est terminée à 20 h 44.

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.

34-01-16

17. Levée de la séance

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Claude Lacroix ;

Il est résolu de lever la séance ordinaire à 20 h 45.

Adoptée à l'unanimité

En signant le présent procès-verbal, M. le Maire est réputé signer toutes les résolutions du présent procès-verbal.¹

Clive Kiley,
Maire

Hugo Lépine,
Directeur général et secrétaire-trésorier

POUR CONSULTATION

¹ [Note au lecteur]

Monsieur le maire ou toute autre personne qui préside une séance du conseil a droit de vote, mais n'est pas tenu de le faire ; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution inclut le vote de monsieur le Maire. Une mention spéciale sera ajoutée pour signaler l'expression de s'abstenir de voter de monsieur le maire ou du président de la séance, le cas échéant.